REP+ Réseau d'éducation prioritaire

Définition:

Dispositif installé sur les territoires qui rencontrent de grandes difficultés scolaires. Dynamique qui s'inscrit dans celle de la Loi d'Orientation et de Programmation pour la Refondation de l'école de la République.

Objectifs:

- Corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire des élèves.
- Réduire de 10% les écarts entre les élèves.

Les principes de la Refondation de l'Education Prioritaire :

Une refondation pédagogique :

Le quotidien pédagogique

Les projets de réseaux

- Un remplacement progressif des REP en REP+
- Le travail en équipe, la réflexion et la formation, trois points soutenus.

Les pratiques doivent se construire et se réfléchir collectivement pour répondre aux besoins des élèves et des personnels qui seront mieux accompagnés et formés.

Obligations de service des enseignants du 1^{er} et 2d degré.

Travail en équipe

Relation avec les parents

Projets

Référentiel de l'éducation prioritaire :

- 1- Acquérir le Lire Ecrire Parler
- 2- Conforter une école bienveillante et exigeante
- 3- Coopérer avec les parents et les partenaires
- 4- Favoriser le travail collectif et l'équipe éducative
- 5- Accueillir, accompagner, former les personnels
- 6- Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux

14 mesures clés définies autour de trois axes

Axe 1 : Des élèves accompagnés dans leurs apprentissages et dans la construction de leur parcours scolaire.

- Ecole maternelle : scolarisation des enfants à trois ans
- Ecole élémentaire : plus de maître que de classe
- Collège : accompagnement des élèves jusqu'à 16 heures 30
- Collège : extension du dispositif D'Col soutien en français, mathématiques et anglais / deux heures par semaine, un professeur référent.
- Développer l'ambition et la curiosité des élèves
- Collège : internat de proximité

Axe 2 : Des équipes éducatives formées, stables et soutenues.

Avoir du temps pour travailler ensemble

Collège 1 heure 30 par semaine

Primaire 9 jours par an.

Formation continue et accompagnement

3 jours par an

Des experts sur le terrain

Mise en place de tuteurs pour les nouveaux PE

- Stabiliser les équipes

Rémunération : prise en compte de la difficulté d'enseignement

Valorisation du temps de travail en REP+ dans la carrière

Des affectations ciblées

Axe 3: Un cadre propice aux apprentissages

- Des projets de réseaux pérennes sur quatre ans. Valoriser les pratiques pédagogiques positives.
- Fond financier académique : financement des actions pédagogiques et animations de réseau.
- Accueil des parents chaque matin.
- 500 assistants de prévention et sécurité : favoriser un climat scolaire serein.
- Dans les zones les plus difficiles, présences d'un infirmier et d'un assistant social.

Structuration du REP+		
Ecole	EP+	
Le pilotage		
Le collège est la tête du Réseau		
	Le principal du collège	
L'inspecteur de l'éducation nationale 1 ^{er} degré L'inspecteur d'académie inspecteur pédagogique réf.		
CPC et ATICE de circonscription	Le coordonnateur du réseau	
	Le groupe de pilotage	
Les acteurs et dispositifs		
Directeurs d'écoles		
Contrat aidés CUI		
Tableau de bords des écoles	Tableau de bord du Réseau	

Projets d'école	Un projet de réseau	
Conseil écoles collège		
Liaison écoles / collège		
Equipe pédagogique : PE	Valorisation et communication	des projets pédagogiques
« Plus de maître que de classes »		
RASED		
UPE2A		
CLIS		
Infirmier		
Assistant social		
MDPH		
Parents d'élèves		
Partenaires : justice et gendarmerie		
Partenaires associatifs		
La formation		
Des formateurs de formateurs		
Trois jours de formation commune par an		
Formation continue :		Formation continue
Formation pédagogique et stages		
9jours par an de formation et temps de travail autonome		1 heure 30 par semaine
		de travail en commun
Les élèves		
Scolarisation à trois ans		
	Evaluation des élèves :	
	CP – CM1 – 5ème	
PPRE	PPRE passerelle	
Accentuation du numérique dans les apprentissages		
Favoriser les travaux en petits groupes		